

Du homard qui rapporte GROS aux futurs étudiants madelinots

par Aurélie Hubert

Q uoi de mieux qu'un souper au homard pour rallier des gens à sa cause. Très peu de chose. Surtout lorsqu'il s'agit d'attiser la fibre madeleinienne de personnes habitant « Montréal en d'hors » ou ailleurs sur la « grand'terre ».

La semaine dernière à Montréal, la Fondation Madeli-Aide nous en a fait la preuve. La septième édition de son activité de financement gastronomique a alors rassemblé 500 convives venus déguster ce précieux crustacé à bord du CTMA Vacancier, et tout ça pour le bien des étudiants des Îles. La semaine précédente, à Québec, ils ont été 470 à accepter l'invitation.

À 150 \$ le couvert à Montréal et 125 \$ à Québec, une telle activité permet à la Fondation de déposer aujourd'hui, selon des calculs préliminaires, près de 63 000 \$ dans ses coffres. Cette somme, et d'autres à venir, serviront exclusivement à décerner des bourses aux étudiants madelinots désireux de poursuivre des études post-secondaires à l'extérieur de l'archipel.

Car comme nous l'a précisé un de ses vice-présidents M. Franklin Delaney, la Fondation opère sans frais d'administration et donc cent pour cent des argents recueillis vont à la cause.

De l'argent neuf aux Îles

Depuis 1997, la Fondation Madeli-Aide, dirigée par un conseil d'administration composé de Madelinots résidant à l'extérieur des Îles, s'est donnée la mission de promouvoir les études et de soutenir financièrement les étudiants des Îles. Mission accomplie car, en neuf ans, le montant annuel versé a triplé.

M. Louis Cormier, président de la Fondation, annonce que pour l'année 2005-2006, 56 bourses totalisant près de 50 000 \$ seront accordées par Madeli-Aide.

« Pour des gens comme moi qui ont dû partir des Îles, il y a des années, il s'agit d'une façon à long terme d'aider les jeunes qui doivent quitter à leur tour », affirme Monsieur Cormier tout en s'empressant d'ajouter : « car nous demeurons toujours des Madelinots ».

Nouveau critère d'admissibilité

Misant sur la persévérance et la cohérence du cheminement scolaire, la Fondation ajoute une nouvelle condition d'admissibilité à ses bourses. Désormais, l'étudiant de niveau collégial ou de

premier cycle universitaire devra avoir réussi l'équivalent d'une année d'études à temps plein avant de poser sa candidature.

Des jeunes qui performant

Les administrateurs de Madeli-Aide sont fiers de la réussite des jeunes Madelinots. Profitant de l'occasion, Monsieur Cormier a tenu à souligner que depuis 1998, cinq étudiants au doctorat ont profité des bourses de la Fondation. Afin d'illustrer la particularité des Îles, Monsieur Cormier donne l'exemple d'un étudiant au doctorat en physique et qui, pour son emploi d'été, revient aux Îles faire la pêche. Autre donnée intéressante : sept étudiants ayant presque tous étudié au campus Denise Leblanc sont inscrits en médecine.



Mario Landry, capitaine du CTMA Vacancier, M. le maire Claude Vigneau et M. Louis Cormier, président de la Fondation Madeli-Aide

Enthousiaste, M. Donald Richard, administrateur, ne manqua pas de lancer d'ores et déjà l'invitation au traditionnel tournoi de golf qui aura lieu le 20 septembre prochain à Sainte-Madeleine. Les commandites de ce tournoi servent d'ailleurs à financer 20 bourses de 500 \$ pour des études collégiales ou secondaires professionnelles.

Outre ces bourses, les étudiants madelinots peuvent postuler soit à l'une des 22 bourses universitaires, soit à l'une des neuf bourses en partenariat ou encore à l'une des trois bourses commémoratives (Gilbert-Carbonneau, J.-Eugène-Gauthier et Johanna-Turbide). Il s'agit toutes de bourses de 1000 \$ destinées à financer des études universitaires.

De plus, une Bourse des gouverneurs de 3000 \$ sera attribuée afin de récompenser le mérite scolaire de l'étudiant de 2e ou de 3e cycle universitaire ayant soumis la candidature la plus remarquable, et une bourse de 2000 \$ à l'étudiant de premier cycle présentant de même la candidature la plus remarquable.

Les étudiants intéressés disposent d'à peine trois semaines pour soumettre leur candidature. Le formulaire à compléter est disponible sur le site Internet www.madeli-aide.org et doit être transmis à la Fondation avant le 18 juin 2005.